

Introduction – Legal Status Forms in France

Nous pouvons différencier 3 grandes formes de statuts en France : les salariés du régime privé, les fonctionnaires, et les indépendants.

Pour les artistes, et les créateurs au sens large, nous avons identifié 3 'statuts' fréquemment utilisés :

- le salariat au régime général,
- les 'intermittents', un régime de protection spécifique pour les artistes,
- l'auto-entrepreneur, qui est un statut libéral, utilisé par les freelance.

Enfin le statut de l'entrepreneur-salarié, récemment reconnu par la loi qui permet la souplesse de l'indépendance tout en permettant d'acquérir des droits sociaux.

Nous pouvons observer que 3 formes permettent d'acquérir des droits sociaux, et une protection collective. Ces statuts restent privilégiés à ce jour en France.

Publié par Rock in Faches en collaboration avec SMartFr Grands Ensembles.

Toutes les informations sont sous réserve – mise à jour en Mars 2016

Cette publication a été financé par le programme Erasmus+ de la commission européenne, dans le cadre du projet "Routes to Employment".

Le contenu est sous la seule responsabilité des auteurs et éditeurs, il ne reflète pas nécessairement l'opinion de La Commission européenne.